



**FAISONS DU 11 MARS 2010
UNE GRANDE JOURNÉE D'ACTION**

Les fédérations syndicales CGT, FO, CFTC, CFE-CGC et FNCR ont décidé de proposer aux salariés des réseaux Keolis de faire du 11 mars une grande journée d'action.

Face à la politique de Keolis France cherchant sans cesse à faire plus de profit au détriment des salariés en charge de la mission de service public, il devient urgent d'organiser la riposte au niveau national.

La situation sur Lyon n'est ni anodine ni isolée ! Cela participe à la mise en place de stratégies, partout en France sur les réseaux de transports urbains, visant à remettre en cause les acquis sociaux des salariés des transports urbains avec très souvent la complicité des Autorités Organisatrices cautionnant et partageant ces orientations.

Keolis Lyon est aujourd'hui le symbole de ces politiques et tous les regards sont portés sur ce réseau. Si chacun aujourd'hui fait le constat que la situation n'est ni acceptable ni tenable, il faut dépasser le stade du constat et repartir à l'offensive !

La première étape c'est de montrer notre colère et d'aller l'exprimer directement auprès de la société mère, Keolis France ! Il s'agit de dénoncer leur conception du dialogue social et leur politique d'asservissement des salariés à leur impératif financier.

Tous ensemble en grève le 11 mars pour défendre le statut social des traminots, dénoncer la politique de Keolis et interpeller les Autorités Organisatrices pour l'intégration de normes sociales de haut niveau dans les futurs contrats de délégation de service public !

Un rassemblement est organisé le 11 mars au siège social de Keolis !

.....
Réseau :

Notre syndicat participera au rassemblement à Paris au siège de Keolis France avenue Caumartin Paris 16^{ème}. (La délégation pourra se rendre éventuellement auprès du Ministère des Transports).

La délégation sera composée de militants ou syndiqués.

Attention détail pratique les notifications devront être déposées pour le 23 février (le 24 au plus tard) et les préavis le 05 mars au plus tard.